

# Traits d'Union

Bulletin d'information du Syndicat des Métallos (FTQ)

NUMÉRO DE FÉVRIER 2004. EN BREF: ● La Chine et nos emplois (Page 1) ● Caisses populaires métallos et la Commission sur l'équité salariale (Page 2) ● Gains contre des compagnies d'assurances (Page 3) ● Déclaration tardive acceptée (Page 4)

## Contre Charest On talonne Séguin

Le 30 janvier 2004, des métallos des Industries Armstrong et Dominion Bridge étaient présents pour manifester lors de la consultation pré-budgétaire de Yves Séguin à Montréal. ●

## Barrette-Chapais 2,2% l'an

Les 243 métallos chez Barrette-Chapais à Chibougamau ont entériné un contrat de travail accordant une augmentation de 2,2% par année, un congé mobile de plus et une amélioration des vacances.

La participation de l'employeur au Fonds de solidarité pourra aller jusqu'à 2250\$ par année par travailleuse et par travailleur. Le salaire horaire moyen est de 18\$. ●

## Bauer-Nike à St-Jérôme ▼ La Chine et nos emplois



En Chine, «plus de 100,000 travailleurs et travailleuses meurent au travail chaque année. Le salaire minimum est de 77 \$ par mois dans la région de Shanghai. Les gens travaillent 12 heures par jour, six ou sept jours par semaine».

Le bassin de main d'œuvre dans ce pays de 1,28 milliard d'habitants est illimité; on estime que près de 10 millions de paysans quittent leur village chaque année pour fuir la misère et chercher dans les villes de quoi vivre et nourrir leur famille. Selon une ONG chinoise, «les employés ne sont pas informés de leurs droits. Quand ils le sont, ils hésitent à rapporter les abus de crainte de perdre leur emploi en guise de représailles».

C'est dans ce pays qu'une multinationale comme Bauer-Nike veut délocaliser les emplois de 154 métallos de l'usine de St-Jérôme. Une vaste campagne est lancée par le syndicat local pour sauver ces emplois. ●

## Métaux Russell Fermeture déguisée

Le 25 septembre 2003, Métaux Russell annonce la fermeture de ses installations de La Chine pour le 31 décembre 2003 et le licenciement collectif des 85 métallos qui y travaillent.

L'employeur rectifie maintenant son tir en procédant au transfert de 15 travailleurs dans une nouvelle usine à Boucherville.

Les autres travailleurs en mise à pied seront mis en disponibilité s'ils renoncent aux primes de séparation prévues à la convention collective. Dans le cas contraire, ils devront renoncer à tous les droits rattachés à cette dernière. Des griefs ont été déposés pour non-respect de la convention collective. ●

Unimine

## Gagner contre la sous-traitance

La grande victoire des 40 métallos chez Unimine à St-Canut a été de n'avoir aucun recul sur la sous-traitance. Ils ont aussi obtenu un contrat de travail de trois ans et des augmentations de 1,40\$ l'heure. Le salaire horaire moyen dans trois ans sera de 21,40\$. ●

Air Liquide

## Combattre la sous-traitance

Lors de trois journées d'audition devant le Commissaire du travail, les métallos chez Air Liquide ont fait valoir les droits de cinq métallos ayant perdu leurs emplois suite au transfert de la distribution des gaz médicaux vers Vitalair, une filiale d'Air liquide. ●

## Cours

Février 2004

- 1 au **Formateurs**
- 3 Mt-Tremblant
- 2 au **Financier**
- 3 St-Jean
- 4 au **Santé sécurité**
- 6 St-Jean
- 9 au **Santé-sécurité**
- 11 St-Georges
- 16 au **Dirigeant**
- 18 Montréal
- 25 au **Délégué**
- 27 Granby
- 25 au **Négociation**
- 27 Québec

Mars 2004

- 1 au **Délégué**
- 3 Montréal
- 3 au **Réclamations**
- 5 Longueuil
- 4 **Mon syndicat**
- Montréal
- 9 au **Santé-sécurité**
- 11 Rouyn
- 12 **Mon syndicat**
- Sherbrooke
- 18 au **Retraite**
- 19 Longueuil
- 18 au **Délé rég. 8922**
- 19 Trois-Rivières
- 22 au **Négociation**
- 24 Montréal
- 25 **Mondialisation**
- Ste-Thérèse
- 26 **Mon syndicat**
- Ste-Thérèse
- 29 au **Délégué**
- 31 Québec
- 29 au **Dirigeant**
- 31 St-Jean
- 31 au **Santé sécurité**
- 2 avril Montréal

### Français au travail Avertissement

«Avis» est un terme neutre. Il est préférable de dire «avertissement». ●

### Décembre 2003 Inflation

En décembre 2003, l'inflation était de 2%.●

### Attaches Reliable Moins d'écarts

Les 21 métallos chez Attaches Reliable à Montréal ont un contrat de travail de cinq ans qui réduira les écarts de salaire. Le salaire horaire moyen est de 10,70\$ et sera porté à 14,25\$ en 2008. ●

### Les Outils Gladu Parité bureau-usine

Les 23 métallos de bureau chez Les Outils Gladu ont une entente d'un an et une parité monétaire avec les métallos de l'usine. De plus, la fin de leur convention collective correspond à celle du contrat de travail à l'usine. ●

### Équité salariale Présents

Selon la Commission sur l'équité salariale, plus de 160 caisses populaires n'ont pas respecté la loi. C'est ce que les métallos des caisses populaires de Sept-Îles, La Malbaie et Port Cartier avaient dit lors de la présentation d'un mémoire le printemps dernier. ●

### Recrutement

Les nouveaux métallos sont : 20 agents de sécurité de GRCQ Sécurité à Stoneham et 13 métallos chez Les Industries PR, un fabricant de structures de piscines à Terrebonne. ●

### Pyroteck Sept ans

Une convention collective de sept ans lie les 17 métallos et Pyroteck à Baie-Comeau. Les augmentations se situent entre 16% et 26%. Ils ont obtenu quatre heures d'indemnités de présence en cas de bris, un avis de trois mois s'il y a transfert d'opérations affectant le nombre de travailleurs et la mise en place d'un régime de retraite. ●

### Neuman Aluminium Quatre ans/12,5%

Les 80 métallos chez Newman Aluminium ont accepté un contrat de travail de quatre ans avec des augmentations de 3,5% la première année et de 3% pour les trois autres. ●

Comfort Inn

### Dès maintenant 10\$/hre

Les augmentations sont de 11,5% sur quatre ans pour les quinze métallos du Comfort Inn à Thetford Mines. Le salaire horaire moyen devient dès maintenant 10\$. La majorité sont des préposés aux chambres. ●

### Hilton Dorval Trois ans/10%

Les 250 métallos du Hilton Dorval ont obtenu 3%, 4% et 3% d'augmentations en plus d'améliorations à l'assurance collective et une participation de l'employeur au Fonds de solidarité FTQ. Le salaire horaire moyen sera de 15,63 \$ à la fin du contrat de travail. ●

### Bourse d'étude de 1 000\$



De gauche à droite: Daniel Jacob, président de la section locale 6839 à Mariville, David Bédard et Clément Bédard, son père et employé chez Infasco.

## Armoires Coulombes Pas accomodant!

Les métallos d'Armoires Coulombes à Matane ont dû recourir à l'arbitrage afin de réintégrer un membre. Il avait reçu sa lettre de congédiement en mai 2003 par un huissier alors qu'il était en cure de désintoxication. Le syndicat a démontré que l'employeur n'a pas fait son devoir d'accommodement afin d'aider le travailleur. ●

## Soléno Trois ans/ 1,05\$

Les 30 nouveaux métallos chez Soléno ont accepté un contrat de travail de trois ans avec des augmentations de 30 cents la première année, 35 cents à la deuxième et 40 cents à la troisième année. Ils fabriquent des tuyaux de drainage à St-Jean sur Richelieu. ●

## Signalisation Ver-Mac Première convention collective

Les nouveaux métallos chez Signalisation Ver-Mac à Ste-Foy ont signé une convention collective de travail de trois ans. Les augmentations seront de 0,50\$ à 2\$ l'heure du salaire moyen de 12,50\$ d'ici la fin du contrat selon les occupations. ●

## Porlier Express Trois ans/3%

Porlier Express à Sept-Îles s'est entendu avec les 15 métallos pour une convention collective de trois ans. Le salaire augmentera de 3%. Le salaire horaire est de 16,70\$. ●

## Grosses quilles à Val d'Or



Lors du Tournoi inter-cie de grosses quilles à Val d'Or, la section locale 9291 a gagné le trophée à titre de champion classe «A».

## Du nouveau



## L'INFOTELLERIE

Le Journal des membres de la section locale 9400

L'équipe du 9400 a revampé son journal avec notamment plus de témoignages. Excellent.

## CP Évaluation des tâches

L'accord entériné par les 1 300 employés de bureau au Canadien Pacifique comprend des hausses salariales de plus de 8 % sur trois ans. Il englobe la mise sur pied d'un système d'évaluation des tâches afin d'améliorer l'équité salariale, une première dans ce secteur. ●

## Service d'amarrage Fonds social et fonds de bien-être

Les agences océaniques du Bas St-Laurent auront l'exclusivité pour l'amarrage des bateaux aux quais de Sept-Îles. Les 12 amarreurs qui sont débardeurs pour ces quais ont signé une convention collective de quatre ans. Le salaire horaire moyen sera de 23\$ à la fin du contrat de travail. L'employeur injectera 0,07\$ l'heure travaillée au comité du fonds social et en moyenne 1,90 \$ au fonds de bien-être afin de payer une assurance collective. ●

## Services juridiques des Métallos

### Blueline Sun Life recule

SunLife du Canada refusait de reconnaître le caractère invalidant de la maladie d'une travailleuse de bureau chez Blueline. Sun Life a tout tenté afin de démontrer qu'elle pouvait travailler : filatures, photos, vidéos et expertises par-dessus expertises. Finalement, suite à une mise en demeure des Métallos, la travailleuse recevra plus de 40 000\$. ●

### Brake Part Manu Vie recule

Une travailleuse va recevoir plus de 28 000\$. Incapable de travailler à la suite d'une intervention chirurgicale, la Financière Manu Vie refuse de la payer. Une expertise et son dossier médical permettent qu'elle reçoive une partie de la somme dûe. Le syndicat revient à la charge avec l'avis d'un neurologue, ce qui amène un débloccage complet. ●

## Allstream Trois ans/ 7,75%

Les 40 métallos chez Allstream à Montréal, Québec et Toronto ont accepté un contrat de travail de trois ans avec des augmentations de salaire totalisant 7,75%. Le salaire annuel moyen est d'environ 50 000 \$.

## Stelco McMaster Norambar

Stelco McMaster à Contrecoeur s'appellera désormais Norambar.

## Industrie Lemieux Deux jobs

Un travailleur chez Industrie Lemieux exerce aussi son métier d'assembleur dans une entreprise concurrente. Il est congédié. L'arbitre conclut que ce dernier n'a pas à subir les contrecoups d'une rivalité entre deux entreprises. De plus, l'employeur n'a pu établir que cela lui avait causé un préjudice direct. Le métallos a réintégré son emploi avec pleine réparation.

## MMA 1976

Les métallos chez Montréal Main & Atlantic (MMA) et membres de la section locale 9438 ont joint les rangs de la section locale 1976.

## Manufacture Leviton Déclaration tardive acceptée

Un métallos chez Manufacture Leviton à Pointe Claire a été dédommagé pour les sommes perdues suite à un accident de travail qu'il a déclaré une semaine plus tard. La CSST et le bureau de révision administrative avaient contesté le travailleur pour cette raison.

Il a prouvé en mimant les gestes avec photos à l'appui qu'il avait bien subi une entorse lombaire. Il croyait que la douleur s'estomperait d'elle-même. La visite tardive chez le médecin parce que la douleur augmentait graduellement a été acceptée par la CLP.

## Je me souviens

### Philips, c'est pas une lumière!



**P**hilips cause de l'emploi en quantité limitée au Québec. C'est une grande responsabilité que de jouer un rôle déterminant en matière de développement économique et social. Philips a été accusé de ne pas respecter les principes de base de l'éthique des affaires. Le boycott de Philips est une manifestation de la solidarité et de la responsabilité sociale des entreprises. Le boycott de Philips est une manifestation de la solidarité et de la responsabilité sociale des entreprises. Le boycott de Philips est une manifestation de la solidarité et de la responsabilité sociale des entreprises.

Boycottons Philips!



**B**oycottons Philips, en particulier le secteur des luminaires, qui a mis à pied des centaines de métallos à St-Jérôme pour déménager au Brésil. Électrolux LLC que nous boycottons a été achetée par Aerus LLC. Électrolux AB, syndiquée FTQ, est établie à L'Assomption et fabrique des cuisinières.

## Fonds métallos 16,7%

Les rendements du Fonds Métallos ont été de 16,7 % pour l'année 2003.

## Traits d'Union

Février 2004 • Numéro 161

Bulletin d'information à l'intention des militants et des militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Qc H2M 2V8

Téléphone: (514) 382-9596 Télécopieur: (514) 382-2290

Courriel: syndicat@metallos.org Toile: www.metallos.org

Directeur des Métallos québécois: Michel Arsenault

Responsable: André Laplante

Correspondants: Nicolas Lapiere (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine), Yvon Robert (Montréal), Pierre Bouchard (Nord-Nord-Ouest), Ginette L'Heureux (St-Jean), Jean-Claude Bouchard (Québec)

Collaboration: Pierre Lalonde

Personnel de soutien: Linda Sévigny, Francine Couture (Montréal),

Tirage: 17 000 Premier numéro: Mars 1983

Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Transcontinental Québec

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Société canadienne des postes

Envois de publications numéro 40063037



## ▼ Ateliers de misère

Photo: MAM  
steph 225

www.clc-ctc.ca  
sweatshop@clc-ctc.ca

Congrès du travail du Canada  
Canadian Labour Congress

Pour recevoir cette publication sur les ateliers de misère, contacter Jean Lapointe au (514) 850-2252.